

MONNAIE INFO



LE MAGAZINE DE LA MONNAIE ROYALE DE BELGIQUE
JUILLET 2005

38

2 AVANT-PROPOS
LE COIN DU
COLLECTIONNEUR
LISSE OU CANNÉLÉ?

3 NUMISLETTERS
38, 39 ET 40

4 FRAPPE DE MONNAIE
POUR L'ÉTRANGER :
LA POLOGNE

6 **NOUVEAU SET FDC 2005 :**

LA GRAND PLACE DE BRUXELLES

8 FRAPPE COMPLÉMENTAIRE
DE LA PIÈCE DE 25 CENTIMES
EN ZINC (1962-1964)

10 **NOUVEAU :** LA PIÈCE DE 10 EUROS
'PAIX ET LIBERTÉ EN EUROPE'

12 SET 'FAÇON BELLE
EPREUVE' 2005



Cher ami numismate,

L'émission d'un set FDC annuel est devenue une tradition bien ancrée au sein de la Monnaie Royale.

Or le millésime 2005 ne faillit pas à la règle, mais avec une différence toutefois! En effet, plutôt que de lier ces émissions à un événement particulier, les futures séries FDC mettront en lumière toute la richesse de notre patrimoine historique et culturel.

Et, puisqu'un grand nombre de nos plus fameux monuments comptaient déjà au Patrimoine Mondial de l'Humanité établi par l'UNESCO, il nous semblait logique de nous baser sur pareille liste. Voilà pourquoi nous vous présentons aujourd'hui un set FDC dédié à l'un des chefs-d'œuvre de notre architecture: **la Grand-Place de Bruxelles**.

Outre ce set FDC, nous vous proposons également deux nouveautés. La première est notre **nouvelle pièce "Europe" de 10 euro en argent** consacrée au 60^e anniversaire de l'armistice de 1945, hommage à la Paix et la Liberté en une Europe unie. La seconde est l'édition 2005 de notre prestigieuse collection **façon Belle Epreuve** que se doit de posséder tout collectionneur européen passionné.

Place maintenant aux **Numisletters**. Nous invitons nos clients à enrichir leur collection par l'acquisition de trois nouvelles émissions: la Numislette n° 38 placée sous le signe des **75 ans de la radio**, la Numislette n° 39 qui vous emmènera à **Singapour** et enfin la Numislette n° 40 consacrée au grand écrivain danois **Hans Christian Andersen**, né voici 200 ans.

Enfin, deux sujets particulièrement intéressants viendront satisfaire votre curiosité. Le chapitre sur la frappe de monnaie pour l'étranger dresse le portrait de l'un des plus jeunes états-membres de l'Union Européenne, la Pologne, tandis que les pages 8 et 9 de ce magazine traitent de la frappe des pièces de 25 centimes en zinc en 1962.

Je vous souhaite une agréable lecture et d'excellentes vacances.

Sincèrement vôtre,



Romain Coenen,
Commissaire de la Monnaie

LE COIN DU COLLECTIONNEUR

- À VENDRE** • Numisletters de 1 à 35 avec farde de collection
Rene LOODTS - Dorp 16 - 2360 Oud-Turnhout
Tél: 0478/31.72.97
- À VENDRE** • Collection "La Dynastie belge" composée de 100 médailles en argent + livre (édition en néerlandais)
Henriette VERHELST - Kleinhulst 29 - 9220 Hamme
- À VENDRE** • Numisletters de 4 à 23
Nicole HANART - Rue Berckmans 73
1060 Bruxelles - Tél: 0476/64.23.45
- RECHERCHE** • Pièce d'or de 40 F - 1807 "Napoléon Empereur"
Marcel DURIEZ - Rue de l'Ermitage 185
1440 Braine-le-Château
- RECHERCHE** • Sets FDC 1970-75 et 1978-1981
Stan LAUWERS - Uitspanningstraat 43
2610 Wilrijk - Tél: 03/827.24.65 (entre 12 en 14h)

LISSE OU CANNELÉ?

Depuis 1999, la Monnaie Royale de Belgique émettait également des pièces d'or de 5000 francs, à côté des pièces commémoratives classiques de 500 francs en argent. Normalement les pièces émises en 1999 à l'occasion du 500^e anniversaire de la Joyeuse Entrée des Archiducs Albert et Isabelle ainsi qu'en 2000 pour le 500^e anniversaire de la naissance de l'empereur Charles-Quint devaient présenter **une tranche cannelée**.

Mais toutes ces pièces n'ont pas été nécessairement frappées durant ces deux années. Ainsi, celles émises en 2001 et 2002 présentent curieusement **une tranche lisse**! La raison probable en est la suivante: en 2001, nous avons produit et émis des pièces d'or avec tranche lisse, à l'occasion de la présidence belge de l'Union Européenne et avons sans doute utilisé **la même matrice lisse** en 2001 et 2002 pour la frappe des pièces d'or type Albert et Isabelle (1999) et Charles-Quint (2000).

Aperçu de la production:

- **5000 Francs - Albert et Isabelle**
Millésime 1999: - 1.006 pièces frappées en 1999 avec tranche cannelée;
- 50 pièces frappées en 2000 avec tranche cannelée;
- 75 pièces frappées en 2001 avec tranche lisse.
- **5000 Francs - Charles-Quint**
Millésime 2000: - 262 pièces frappées en 2000 avec tranche cannelée;
- 464 pièces frappées en 2001 avec tranche lisse;
- 50 pièces frappées en 2002 avec tranche lisse.
- **5000 Francs - Présidence de l'Union Européenne**
Millésime 2001: - 1.338 pièces frappées en 2001 avec tranche lisse;
- 668 pièces frappées en 2002 avec tranche lisse.

LES NOUVEAUX NUMISLETTERS DE LA POSTE

Nous vous présentons ici les **3 dernières numisletters** de 2005. Les numisletters sont une réalisation de La Poste en coopération de la Monnaie Royale de Belgique. Sur l'enveloppe élégamment illustrée, vous trouverez chaque fois les timbres oblitérés du cachet premier jour. À l'intérieur, vous découvrirez un blister abritant une superbe médaille thématique. Par ailleurs, chaque enveloppe porte un numéro d'émission exclusif.

Émise à l'occasion des 75 ans de la Radio.
La radio a été officiellement reconnue en Belgique en 1929, longtemps après sa naissance.



• Prix par numisletter: 13,00 €
Tirage limité à 3.000 exemplaires par émission
• Également disponible: la reliure avec sa cassette de protection.
Prix unitaire: 34 €

Numisletter 38

Emission commune avec SINGAPOUR. Cette numisletter a pour thème les nouvelles affectations d'anciennes édifices.



Numisletter 39

Un hommage au célèbre écrivain des contes de fée, Hans Christian Andersen, qui était né il y a 200 ans.



Numisletter 40



LA FRAPPE DE MONNAIE POUR L'ÉTRANGER À BRUXELLES

Vous donner un aperçu historique - même bref - d'un pays qui fut à travers les siècles le jouet de ses grands voisins la Prusse (devenue l'Allemagne) et la Russie n'est pas possible ici. Par contre, il est intéressant de noter dans le cadre de cet article que la Pologne a reconquis son indépendance après la Première Guerre Mondiale et que le zloty (divisé en 100 groszys) y a été introduit en 1919.

1 LA PIÈCE D'ARGENT DE 5 ZLOTYCH

C'est le **14 avril 1924** que la Monnaie Polonaise ouvre officiellement ses portes, rue Markowska à Varsovie. Au départ, l'on y produit des pièces en laiton et en bronze de 1, 2 et 5 groszys, ainsi que des pièces en nickel de 10, 20 et 50 groszy.



Le même jour, Monsieur Allard signe un contrat complémentaire par lequel il s'engage également à frapper la moitié des plaques promises au prix de 27 francs le mille, légende comprise.

Au même moment, la Banque Nationale de Belgique transmet à Monsieur Allard un **stock de 157 tonnes d'or** provenant de pièces belges et françaises de 50 centimes, 1, 2 et 5 francs démonétisées suite à la fin de l'Union Monétaire Latine. Ces pièces contiennent 135 tonnes d'argent pur que le Directeur de la Monnaie achètera 26¼ pence l'ounce Troy.

En raison d'un titre plus élevé des pièces d'argent démonétisées que celui requis pour les pièces polonaises, il faudra

Avers :

Dessin d'une femme ailée personnifiant la victoire et texte RZECZPOSPOLITA POLSKA.

ajouter une quantité de 23.565 kg de cuivre (achetée auprès de l'Union Minière) au cuivre déjà existant, la reprise des vieilles pièces d'argent et l'achat du cuivre représenteront un montant de quelque 91 millions de francs.

Le maître graveur Alexandre Everaerts reçoit quelques matrices et poinçons le 20 décembre 1928 pour la fabrication de l'outil de gravure. Tout ce matériel est le fruit du célèbre graveur et sculpteur polonais **Edward Wittig** (Varsovie 1879 - ib.1941).

Le 19 mars 1929, le contrat original est revu: la quantité totale de 10 millions de pièces devra être livrée et non la moitié en plaques, l'autre en monnaie. Le prix de fabrication est fixé à 32,40 francs le mille, légende comprise. La production des pièces s'étendra de juillet 1929 à septembre 1930. Le gouvernement polonais en réglera le coût par quinze mensualités de 6.200.000 francs chacune, plus une dernière facture de 312.000 francs pour les

Pour les pièces d'argent de 1 et 2 zlotys, les monnaies de Paris, Londres, Birmingham et Philadelphie notamment sont contactées. Par la suite, la Monnaie de Varsovie frappera néanmoins des pièces de 5 zlotys en tirage très limité, car dès que la production s'annoncera plus importante, l'on confiera à nouveau la fabrication à des monnaies étrangères.

Le **17 novembre 1928**, le Directeur de la Monnaie de Bruxelles, Monsieur Allard, signe un contrat avec le gouvernement polonais pour la livraison de **10 millions de plaques d'argent** pour la pièce de 5 zlotys au prix de 9.298,80 francs le mille plus 10,80 francs le mille pour la fabrication de la légende.

frais liés à la frappe. Les paiements anticipés à la Banque Allard assureront au directeur de la monnaie un intérêt de 4,5 % l'an.

Cette production prend fin solennellement en 1930, par la visite de l'ambassadeur polonais, Monsieur Jackowski, à la Monnaie Royale de Bruxelles. A cette occasion, la Monnaie frappera d'ailleurs une médaille commémorative en bronze en l'honneur du prestigieux visiteur, médaille dont l'avvers est identique à celui de la pièce de 5 Zlotych. (Dup.2380).

Bien que les autorités polonaises aient été entièrement satisfaites de cette production, et qu'elle ait engendré un gain de **874.974,60 francs**, le règlement financier fut terni par le décès de Josse Allard. En effet, un litige opposera alors l'Etat Belge et les héritiers d'Allard au sujet de la juste répartition de cette somme.

2 UNE OFFRE DE PRIX POUR DES PIÈCES EN ALUMINIUM

En 1958, la Pologne demande à la Monnaie Royale de remettre prix pour la frappe de 200 millions de pièces en aluminium de 5 Groszys.

Revers :

Un aigle couronné, mention de la valeur nominale 5 ZLOTYCH et de la date

Bien que les négociations soient déjà bien entamées (dont la livraison éventuelle de plaques par la société liégeoise Usines à Cuivre et à Zinc), le 16 septembre 1958, la Banque Centrale Polonaise fait savoir qu'elle ne passera pas commande.



3 SITUATION MONÉTAIRE ACTUELLE

Le début du deuxième conflit mondial voit la Pologne perdre à nouveau son indépendance et être partagée entre l'Allemagne et l'Union Soviétique. Après la guerre, la Pologne devient une république populaire indépendante.

Une nouvelle maison des monnaies ouvre alors ses portes en 1952 à la rue Ceglana (aujourd'hui rue Pereca) où seront frappées les pièces d'après-guerre, à partir de 1953.

Après la chute du Mur de Berlin, la Pologne cherche à se rapprocher de l'Europe Occidentale, tant sur le plan économique que monétaire. En 1994, la Monnaie d'Etat Polonaise est transformée en entreprise de droit public (**Mennica Państwowa S.A**) et, le 26 septembre de la même année, le bâtiment actuel de la rue Zelazna est officiellement inauguré (voir photo ci-contre).

Le zloty connaîtra une inflation importante à travers toutes ces années, l'inflation ralentie seulement par la liaison du "Nouveau Zloty" au Mark, puis, à partir de 2002, à l'Euro.



Légende:

SALUS REPUBLICAE SUPREMA LEX

Dimensions:

Diamètre: 33 mm - Poids: 18 g

Titre: Ag 750 Cu 250

Depuis le 1^{er} mai 2004, la Pologne est membre de l'Union Européenne et attend que l'Euro remplace à terme le zloty (cours actuel: 1PLN = 0,234 EUR)

Bibliographie

- Dossier Archives MRB 623/16
- Krause Mishler: MR 18
- www.mennica.com.pl
- www.nbp.pl



3 ZLOTYCH



La Grand' Place de Bruxelles

La Belgique et le patrimoine mondial de l'UNESCO

Le patrimoine mondial est un patrimoine culturel ou naturel qui est unique et inaliénable. Il doit donc être considéré comme propriété du monde entier. Il s'agit de monuments, bâtiments et sites naturels. Pour préserver pareilles richesses, l'UNESCO a fondé la Commission du Patrimoine Mondial, le 16 novembre 1972. La tâche principale de cette Commission est le recensement des lieux qui constituent le patrimoine de l'humanité. Ce dernier compte à ce jour 788 trésors, dont 154 sites naturels, 611 œuvres nées de la main de l'homme et 23 lieux combinant site et monument.

La Belgique compte ainsi 8 sites repris dans ce patrimoine mondial:

- Les béguinages flamands;
- La Grand' Place de Bruxelles ;
- Les ascenseurs du Canal du Centre;
- Les beffrois flamands et wallons;
- Le cœur historique de Bruges;
- La cathédrale de Tournai;
- Les mines de silex de Spiennes (Mons)
- Quatre maisons bourgeoises de Victor Horta à Bruxelles.

Pour mettre ce patrimoine à l'honneur, la Monnaie Royale de Belgique a décidé de consacrer les sets FDC des prochaines années à ces trésors culturels ou naturels. Pour inaugurer pareille série, nous avons choisi un haut lieu du tourisme de la capitale, la Grand' Place de Bruxelles!

La Grand' Place de Bruxelles - Patrimoine mondial de l'humanité

La Grand' Place de Bruxelles est reprise sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité depuis **décembre 1998**. L'UNESCO a jugé que ce site était d'une valeur universelle exceptionnelle sur base des critères suivants:

* La Grand' Place est un excellent exemple d'un mélange réussi de styles architecturaux et artistiques caractéristiques de la culture et de l'environnement de cette région.

* Par la nature et la qualité d'une architecture remarquable, la Grand' Place illustre parfaitement l'évolution et le succès de cette cité commerçante du Nord de l'Europe au faite de sa gloire.

Un peu d'histoire

Les origines de la Grand' Place remontent au 12^e siècle. C'est sur un marais asséché que se développent le premier marché et le cœur économique de la ville. Ainsi, des bâtiments tels que la Maison des Boulangers, la Halle aux Draps et la Halle aux Viandes voient le jour dès le 13^e siècle. Depuis lors, la place est toujours restée un haut lieu de l'économie et de la politique bruxelloise. Les guildes et artisans y bâtiront leur demeure, symbole de leur puissance.

La Grand' Place vit son plus grand changement au 15^e siècle, lors de la construction de l'Hôtel de Ville gothique. En 1695, la place est presque totalement détruite par le bombardement des troupes françaises de Louis XIV. Seuls les murs de l'Hôtel de Ville

et de la Maison des Boulangers restent debout. Les moyens mis en œuvre pour la reconstruction des maisons aux alentours sont gigantesques, au point que celle-ci ne durera que quatre ans à peine. Si la Grand' Place nous séduit par son exceptionnelle harmonie, c'est grâce aux recommandations édictées alors par le pouvoir communal, recommandations qui veilleront à respecter l'unité architecturale. Dans le courant du 19^e siècle, plusieurs maisons seront restaurées selon les plans initiaux de l'architecte De Bruyn, chargé de la reconstruction en 1695. Depuis, d'autres opérations de restauration ont suivi.

De destruction en reconstruction et restauration, la Grand' Place de Bruxelles a connu une histoire mouvementée. A travers cette place, ce sont dix siècles d'histoire de la ville et de ses habitants qui s'offrent à nous. Ainsi, la Grand' Place a-t-elle été le témoin du mariage de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, des funérailles des archiducs Albert et Isabelle ou de la décapitation des comtes d'Egmont et de Horne. Mais elle a aussi été le théâtre de nombreux tournois et de joyeuses entrées. Depuis 1998, les 148 bâtiments de la Grand' Place et de ses environs immédiats font partie du patrimoine mondial de l'humanité. Avec raison, car ce joyau du baroque brabançon est sans conteste l'une des plus belles places au monde.

LA SÉRIE FDC 2005 EN EURO

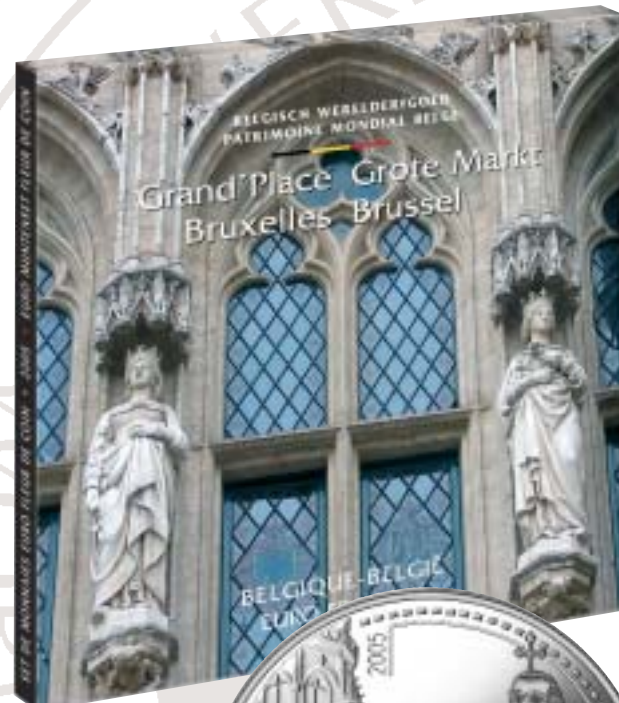
La série se compose des 8 dénominations en euro millésime 2005 et d'une médaille thématique en maillechort. L'avers de cette médaille représente, de manière stylisée, une partie de la tour de l'hôtel de ville et de quelques maisons de la Grand' Place. On y retrouve également un détail de la tête de l'archange St Michel qui se trouve au sommet de la tour de l'hôtel de ville. Le revers porte l'emblème du patrimoine mondial de l'UNESCO, sigle créé par le designer belge Michel Olyff. La gravure de cette médaille est le fruit de Luc Luyckx, créateur de la face commune des pièces en euro.

- Prix: **17,95 €** (frais d'envoi inclus)
- Tirage: max. **40.000 sets** au niveau mondial (sets spéciaux avec médaille en couleurs compris)!

EXCLUSIF!

Comme l'an dernier, la MRB émet aussi un set qui comprend une **médaille en couleurs**. En effet, nous proposons, en **série limitée à 2.000 exemplaires**, un set dont la médaille monochrome est remplacée par une médaille en couleurs. Il s'agit plus spécifiquement de la tête de l'archange St Michel - symbole de Bruxelles et poinçon des pièces frappées à la Monnaie - et de la tour de l'hôtel de ville qui sont joliment colorées. Certes, ce set est un peu plus cher que la série ordinaire, mais son tirage limité et sa finition particulière justifient sans conteste ce surcoût.

- Prix: **29,50 €**
- Tirage: **2.000 sets** seulement!



Informations complémentaires: <http://whc.unesco.org>

... ou comment le prix d'un paquet de cigarettes a influencé la politique monétaire!

1. Suivi de la production et de la circulation des pièces de 25 centimes en zinc.

Pendant la **Deuxième Guerre Mondiale**, la monnaie en maillechort de 5, 10 et 25 centimes fut frappée en zinc, en raison de la rareté du métal. (*Décision du Secrétaire-Général, du 10.6.1941*). Ces pièces étaient identiques à celles frappées avant la guerre, seule une rosette reprise le long de la mention de leur valeur permettant de les distinguer.



Ce furent quelque **124.020.000** pièces en zinc qui furent frappées pendant et après le conflit, mais toutes n'entrèrent pas en circulation. Ainsi, une étude datée de 1950 du service Métrologie du Ministère des Affaires Economiques montre que les pièces francophones frappées en 1946 et 1947 ainsi que les pièces néerlandophones frappées en 1947 ne furent jamais mises en circulation. La Banque Nationale de Belgique renvoya à la Monnaie les pièces qui n'avaient pas été mises en circulation. En 1951 et 1952, il y eut encore 6 millions de pièces transmises à nouveau à la Banque Nationale, mais durant les dix années suivantes la circulation retomba à 73 millions de pièces.

2. La monnaie divisionnaire au début des années soixante

Les pièces de 5 et 10 centimes furent démonétisées le 1^{er} janvier 1957 (*AR du 29.12.1955*). La petite monnaie, dans les années soixante, se composait donc exclusivement des pièces de 25 centimes en zinc (en théorie également les pièces d'avant-guerre en cuivre et

nickel et en maillechort) et des pièces en bronze de 20 et 50 centimes, type mineur.

Bien que leur dénomination était parfaitement adaptée au système décimal, les pièces de 20 centimes ne furent jamais très populaires chez nous. De plus, une multitude de prix étaient arrondis aux 25 centimes, tandis que le diamètre des pièces de 20 centimes, très proche de celui des pièces de 50 centimes, était source de nombreuses confusions.



C'est ainsi que dans une note du 3 janvier 1962, le Directeur de la Monnaie Royale, **Gaston Lamquet**, proposa à la Trésorerie les alternatives suivantes afin de sortir de l'impasse née de cette petite monnaie:

- 1° Suppression de la pièce de 20 centimes;
- 2° Introduction d'une nouvelle pièce de 25 centimes;
- 3° Diminution du diamètre de la pièce de 20 centimes existante;
- 4° Changement de la teinte (donc de l'alliage) de la pièce de 20 centimes existante;
- 5° Enfin, dernière possibilité, émission d'une pièce de bronze de 20 centimes portant d'autres gravures et un diamètre inférieur.

Et bien que sa préférence était clairement en faveur de cette dernière option, quelques mois plus tard, un fait divers économique allait rendre caduque la proposition.

3. Le prix des cigarettes

Le **1^{er} août 1962**, le prix de divers paquets de cigarettes augmenta de 25 centimes pour être porté à 12,25 F, 13,25 F et 13,75 F. Quelques cigarettiers attirèrent alors l'attention de la Banque Nationale sur les problèmes inhérents à pareille hausse:

- 1° les distributeurs automatiques fonctionnaient exclusivement avec des pièces de 5 francs, ce qui signifiait que pour rendre la monnaie, il fallait disposer d'un nombre considérable de pièces de 25 centimes;



- 2° les filiales de la Banque Nationale de Belgique ne pouvaient fournir le nombre souhaité de pièces de 25 centimes;
- 3° le remboursement ne pouvait pas s'effectuer à l'aide de pièces de 20 centimes, sauf nouvelle augmentation (illégale) de 5 centimes du prix des cigarettes.

A ce moment, le stock de pièces de 25 centimes de la BNB était à peine de 6.335.660 exemplaires en zinc et de 98.151 pièces d'avant-guerre. Dès lors, les producteurs de tabac firent-ils pression sur le gouvernement afin de disposer rapidement d'un nombre suffisant de pièces de 25 centimes.

4. La frappe supplémentaire de pièces de 25 centimes en zinc

Le Commissaire des Monnaies émit alors des réserves par rapport à une nouvelle frappe de la pièce de 25 centimes existante. Ainsi, il fit remarquer que son millésime datait de 16 ans déjà, qu'elle portait le monogramme d'un souverain qui avait abdiqué, que le métal utilisé rappelait trop les années noires de la guerre, qu'elle était trop lourde et trop grande, et enfin - mais surtout! - que son prix de production (26 centimes) était supérieur à celui de sa valeur nominale, notamment en raison du trou qu'elle présentait en son centre.

Il proposa donc de lancer immédiatement la procédure nécessaire à la production d'une nouvelle pièce de 25 centimes, plus petite et moins coûteuse.



Mais cette procédure demandait un certain temps, aussi décida-t-on de produire néanmoins la quantité de 20 millions de vieilles pièces de 25 centimes en zinc, quantité demandée par la Banque Nationale de Belgique. Pour cela, l'on acheta en 1962 et 1963 auprès de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie à Overpelt respectivement 79.990 kg et 73.015 kg de zinc OVERCOR.

La commande d'origine était de 10 millions de pièces francophones et 10 millions de pièces néerlandophones, mais voici ce qui fut effectivement produit:

- 1962: **5.168.000** pièces avec texte en français (bilingues avec langue française en tant que langue principale);
 1963: **9.260.000** pièces en français;
 1964: **3.452.000** pièces en néerlandais.

Les pièces frappées à cette période portent le **millésime 1946**.

5. La nouvelle pièce de 25 centimes

Au printemps 1964, la pièce de 25 centimes en cuivre-nickel fut mise en circulation (*AR du 18.2.1964*).



Cette nouvelle pièce était vraiment bien **plus petite et légère** que l'ancienne (16 mm de diamètre au lieu de 26 mm en 1,8 g au lieu de 6,5 g). Son coût de production était lui aussi bien inférieur à sa valeur nominale. Il y eut au total plus de 400 millions de pièces de ce type frappées entre 1964 et 1975. Elles ont été définitivement démonétisées le 16 avril 1981 (*AR du 4.7.1980*).

6. La démonétisation des pièces de 25 centimes en zinc

Les pièces de 25 centimes en zinc, type Jaspers, furent définitivement démonétisées le **1^{er} mars 1968** simultanément aux pièces en cuivre-nickel, type Michaux, produites sous le règne de Léopold II et d'Albert 1^{er} et aux pièces en maillechort, type Jaspers, de 1938 et 1939 (*AR du 30.1.1967*). L'on frappa au total 141.900.000 pièces en zinc ⁽¹⁾; parmi celles-ci, 81.687.748 furent rendues à la Banque Nationale.

(1) Ce nombre diffère de celui mentionné dans l'Encyclopédie du Franc Belge. Cette différence est due à celle entre la quantité de pièces frappées mentionnée dans le rapport du Directeur de la Monnaie et le nombre de pièces transmises à la BNB.



Distributeur de cigarettes à l'époque des années soixantes.

Bibliographie

Dossier Archives MRB 605/4:

- Note N° 19637, M. Jacob Service Métrologie (déc.1950);
- Note N° 20071, M. Jacob, Service Métrologie;
- Note F. Baudhuin dd. 22.10.1949;
- Réponse H. Liebaert dd. 10.11.1949;
- Une importante question controversée: 20 ou 25? (M. Jacob dans le Bulletin belge de Métrologie N° 204, p. 233 à 242, Sept. 1957);
- Note: Faut-il maintenir les pièces de 20c? (G. Lamquet, 3.1.1962);
- Echange épistolaire entre la N.V.VERNO et la BNB;
- Bons de commande internes dd. 27.12.1962, 27.11.1963 et 20.2.1964.

Dossier Archives MRB 603/6:

- Note: Coût de la future pièce de 25 c (G. Van den Briele, 15.1.1963);
- Note: Nouvelle pièce de 25 c (G. Van den Briele, 8.7.1963).

Dossier Archives MRB N°510:

- Rapport sur l'activité de la Monnaie sous l'occupant allemand (1940-44) (G. Verlinde, 28.6.1945).

LA DEUXIÈME PIÈCE DE 10 EUROS EN ARGENT

La capitulation allemande

C'est dans le collège moderne et technique, Rue Jolicoeur à Reims, quartier général de Dwight "Ike" Eisenhower depuis février 1945, que le général Alfred Jodl, chef suprême de l'armée allemande, signa la capitulation inconditionnelle de l'Allemagne, le 7 mai 1945 à 2 h. 41 du matin.

Bien que des représentants des quatre grands alliés (Etats-Unis, Union Soviétique, Grande-Bretagne et France) signèrent ce document, l'Union Soviétique demanda qu'un autre accord de paix soit signé pour le front de l'Est, dans le quartier de Karlshorst à Berlin.



Pour cette raison, mais aussi parce que les gouvernements alliés voulaient annoncer publiquement l'armistice le 8 mai 1945 à 15 h., c'est cette date qui restera dans l'histoire comme le "V-Day", ou jour de la victoire. Ainsi, après six années de conflit, la paix était enfin là et la reconstruction de l'Europe pouvait commencer!

La reconstruction et la volonté d'une paix durable

Immédiatement après la fin des hostilités, les priorités allaient bien entendu au rapatriement des prisonniers de guerre, au procès des criminels de guerre et au ravitaillement de la population civile fortement éprouvée.

Après la mise en place d'un plan pour la reconstruction matérielle de l'Europe (le plan Marshall), il est vite apparu qu'une paix durable ne serait possible qu'en cas de collaboration entre les anciens ennemis.

Les racines de l'Union Européenne

Pour empêcher que le sang ne coule à nouveau à l'avenir en Europe, le politicien français Robert Schuman lança, le 9 mai 1950 - devenu depuis jour de la Fête de l'Europe - une idée d'intégration européenne, idée inspirée par Jean Monnet. Cette idée conduisit à la signature du Traité de Paris en 1951. Ce traité établissait la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) entre la Belgique, les Pays-bas, le Luxembourg, la France, l'Italie et l'Allemagne.

Cet accord - certes alors encore limité - préfigurait le futur Traité de Rome en 1957, qui créait lui une véritable Communauté Européenne.



Signature de la capitulation allemande le 7 mai 1945 à Reims

Quelques dates-clés de l'intégration européenne

Puissent les faits et dates suivants démontrer que cette première Communauté Européenne n'était certainement pas le but final de l'unification de notre continent :

1960 : fondation de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE ou EFTA) composée d'un certain nombre de pays qui n'étaient pas encore membres de la CEE;

1965 : fondation de la Commission Européenne;

1973 : entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark;

1978 : introduction du Système Monétaire Européen (SME);



1979 : premières élections directes du Parlement Européen;

1981 : la Grèce rejoint la CEE, portant ainsi le nombre d'états-membres à 10;

1986 : l'Espagne et le Portugal entrent dans la CEE;

1989 : chute du Mur de Berlin;

1990 : accords de Schengen supprimant les contrôles aux frontières et réunification de l'Allemagne;

1992 : l'Union Européenne est un fait;

1995 : la Suède, la Finlande et l'Autriche deviennent membres de l'UE;

1999-2002 : introduction de l'euro;

2004 : Dix pays d'Europe de l'Est et d'Europe Centrale portent le nombre d'états-membres à 25.



Cette intégration et la continuation de la **Paix et de la Liberté en Europe** n'est certes pas une donnée statique. Il faut en effet sans cesse être attentif à ce que cette belle construction ne s'écroule pas et veiller à ce que les idéaux des pères fondateurs ne soient pas perdus. Les nouvelles négociations avec des pays candidats à l'UE, l'introduction d'une politique étrangère commune ainsi que l'établissement d'une Constitution n'en sont que quelques exemples.

La deuxième pièce "Europe" de 10 euros en argent vous attend

Plusieurs Maisons des Monnaies européennes, dont la Monnaie Royale de Belgique, ont choisi de commémorer avec faste le 60^e anniversaire de l'armistice de la Deuxième Guerre Mondiale, base du processus d'intégration européen et d'un temps de paix et de liberté pour plus de 450 millions d'Européens!

L'avvers de la nouvelle pièce de 10 Euros porte l'illustration d'un phénix renaissant de ses cendres et les dates 1945 et 2005. Sur le revers, on trouve la carte et les douze étoiles de l'Union Européenne, le nom du pays et la valeur nominale. La même face reprend également l'emblème de l'Europe, choisi comme poinçon pour les émissions communes à plusieurs états-membres. Ce logo est le fruit du graveur de la Monnaie Finlandaise, Hannu Veijalainen.

La nouvelle pièce, créée et gravée par Luc Luyckx, est exclusivement proposée en **qualité belle épreuve** et livrée dans un luxueux écrin.

Tout comme pour la première émission, vous recevrez, joint à l'envoi de cette deuxième pièce belge, un dépliant explicatif vous disant comment il vous est possible d'obtenir les pièces "Europe" frappées par les cinq autres Monnaies.



Le Phénix d'après une peinture de Cornelis Troost (1696-1750)

NOUVEAU

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

VALEUR NOM.	10 EURO
QUALITÉ	BELLE ÉPREUVE
DIAMÈTRE	33 MM
POIDS	18,75 G.
ALLIAGE	AG 925 - CU 75
TRANCHE	CANNELÉE
TIRAGE	MAX. 50.000
PRIX	32,50 €

NOUVEAU: LE SET "FAÇON BELLE ÉPREUVE" 2005

Tous les euros belges de 2005, frappées dans une qualité exceptionnelle!



Des millésimes précédents sont encore disponibles en quantités très limitées!



- Façon belle épreuve ou *prooflike*: pièces frappées sur des flans spécialement fabriquées à cette attention et traitées avec le plus grand soin lors de leur réalisation et conditionnement.
- Tirage strictement limité à 3.000 séries.
- Accompagnée d'un certificat d'authenticité numéroté et signé par le Commissaire des Monnaies.
- Prix: € 67,50 par série
- Chaque pièce est protégé par une capsule spéciale
- Élégant coffret de présentation



ENCYCLOPÉDIE DU FRANC BELGE - 2^E PARTIE

Nous tenons à remercier les lecteurs qui ont souscrit voici peu au **deuxième tome de notre encyclopédie** et les rassurer quant à leur commande. Cette encyclopédie verra le jour, mais avec un petit retard.

En effet, nous avons tenu à y intégrer des **textes et des photographies** découverts récemment dans nos archives. Ceci nous a contraint à revoir en profondeur la rédaction, le contenu et la mise en page de notre publication, allongeant ainsi le délai de production. Cela signifie que cet ouvrage sortira de presse après les vacances d'été, ce dont nous vous prions de nous excuser.

Nous pensons néanmoins que votre patience sera largement récompensée par ces changements qui feront de l'encyclopédie un livre plus passionnant encore. Nous espérons que vous ne nous tiendrez pas rigueur pour ce contretemps né de notre souci de vous offrir un produit de haute qualité.

